

AR PREFECTURE

016-200054047-20200622-2020_06_22_03-DE
Reçu le 26/06/2020

- Lot 4 : Couverture et bardage – désenfumage
L'offre de l'entreprise SMAC S.A.S pour un montant de 203 855.20 euros H.T, soit 244 626.24 € T.T.C.
- Lot 5 : Ravalement – Isolation thermique extérieure
L'offre de l'entreprise SAS NICOLEAU pour un montant de 34 334.20 euros H.T, soit 41 201.04 € T.T.C.
- Lot 6 : Menuiseries extérieures – Serrurerie
L'offre de l'entreprise SARL ATELIER VIGNAUD pour un montant de 44 499.00 euros H.T, soit 53 398.80 € T.T.C.
- Lot 7 : Plâtrerie - plafonds
L'offre de l'entreprise SARL PLATREMAX pour un montant de 10 578.08 euros H.T, soit 12 693.70 € T.T.C.
- Lot 8 : Menuiseries intérieures
L'offre de l'entreprise SARL ATELIER VIGNAUD pour un montant de 17 885.20 euros H.T, soit 21 462.24 € T.T.C.
- Lot 9 : Carrelage - Faïence
L'offre de l'entreprise SARL TRANCHET Clément pour un montant de euros 37 554 H.T, soit 45 064.80 € T.T.C.
- Lot 10 : Peintures intérieures - signalétique
L'offre de l'entreprise SAS NICOLEAU pour un montant de 40 982.43 euros H.T, soit 49 178.92 € T.T.C.
- Lot 11 : Sols sportifs – sols souples – matériel sportif
L'offre de l'entreprise SOLS PRESTIGE 33 pour un montant de 107 560.00 euros H.T, soit 129 072.00 € T.T.C.
- Lot 12 : Elévateur PMR - Machinerie
L'offre de l'entreprise SAS ERMHES pour un montant de 18 000.00 euros H.T, soit 18 990 € T.T.C.
- Lot 13 : Plomberie – sanitaires - CVC
L'offre de l'entreprise E.U.R.L Simon NOBLE pour un montant de 48 173.50 euros H.T, soit 57 808.20 € T.T.C.
- Lot 14 : Electricité CFO/CFA
L'offre de l'entreprise Sarl THROMAS pour un montant de 18 140.60 euros H.T, soit 21 768.72 € T.T.C.
- Lot 15 : VRD – Aménagements extérieurs
L'offre du groupement d'entreprises SAS LABBE TP/ SAS SCOP STPR pour un montant de 209 953.57 € H.T soit 251 944.28 € T.T.C.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les lots aux entreprises et aux groupements d'entreprises mentionnés ci-dessus.
- Autorise monsieur le maire à signer les marchés susvisés.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- Précise que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 juin 2020

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

